

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 SEPTEMBRE 2014 A 19 H**

Etaient présents : Monsieur DUPUIS, Maire  
Mesdames PRUDHOMME et BOUCHER  
Mademoiselle COLOMBIN  
Messieurs PIETERS, DELASSUS, DEPOORTER, LECOCQ et  
BEURAIN

Etaient absentes excusées : Madame COLOMBIN ayant donné pouvoir à M. DELASSUS  
Madame MONCOMBLE

Secrétaire de séance : Madame BOUCHER

Monsieur DUPUIS ouvre la séance.

**1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 Septembre 2014**

Le compte-rendu de la réunion du 5 Septembre 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

**2) Annulation de la délibération prise lors de la réunion du Conseil Municipal du 5 Septembre 2014 concernant le choix de l'organisme prêteur pour l'emprunt à souscrire pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement des locaux communaux – salle multi-activités**

Par délibération en date du 5 Septembre 2014, le Conseil Municipal avait retenu la Banque Crédit Agricole, aux fins de souscrire un prêt de 240 000 Euros pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement des locaux communaux – salle multi-activités.

Les taux d'intérêt ayant été revus à la baisse, l'ensemble du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'annuler ladite délibération.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

**3) Délibération concernant le choix de l'organisme prêteur pour l'emprunt à souscrire pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement des locaux communaux – salle multi-activités**

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de financement pour réaliser les travaux d'agrandissement et d'aménagement des locaux communaux – salle multi-activités.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Banque « CAISSE D'EPARGNE », à savoir :

Un prêt long terme à taux fixe classique :

- Montant du prêt : 240 000 Euros
- Taux appliqué : 2,57 %
- Durée : 14 ans
- Périodicité : Trimestrielle
- Amortissement : Constant
- Commission d'engagement : 0.20 % du montant emprunté

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

POUR : 9 dont 1 pouvoir

ABSTENTION : 1 Monsieur DUPUIS n'ayant pas de proposition comparable, sur 14 ans, du Crédit Agricole

#### **4) Délibération concernant l'annulation et le remplacement de la délibération prise lors de la réunion de Conseil du 13 Mai 2014 pour la demande de subvention au titre du contrat d'investissement département – territoire (CIDT) pour le projet d'agrandissement et d'aménagement des locaux communaux – salle multi-activités**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal annule la délibération prise lors de la réunion de Conseil du 13 Mai 2014 concernant la demande de subvention au titre du contrat d'investissement département – territoire (CIDT) pour le projet d'agrandissement et d'aménagement des locaux communaux – salle multi-activités, les devis ayant été réactualisés et la remplace par la délibération suivante :

Dans le cadre du Contrat d'Investissement Département – Territoire (CIDT) signé avec le Territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Amiens,

Le maître d'ouvrage : Commune de BOURDON

- \* Sollicite du Conseil Général de la Somme, l'attribution d'une subvention de 71 250 Euros au titre du projet suivant :
  - Projet d'agrandissement et d'aménagement des locaux communaux – salle multi-activités

La subvention représente : 25 % sur un montant d'opération de 285 000 Euros H.T.

- \* Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions relatives audit projet, notamment la subvention au titre du Contrat d'Investissement Département – Territoire.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

#### **5) Délibération concernant le renouvellement de la convention de location de l'étang communal à l'Association de Pêche « Ché Pêcheux d'Bourdon »**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de relouer l'étang communal (une partie de la parcelle n° 304 section A – l'eau de la Société s'arrêtant au grillage de la hutte communale et ce perpendiculairement aux deux berges)

à l'Association de pêche « CHE PETCHEUX D'BOURDON, à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> Janvier 2014 et ce pour les années 2014 et 2015, aux conditions suivantes :

- Coût de la location : 50 Euros l'année vu l'envasement et le manque d'eau
- Horaires de pêche : En période de chasse : 10 h – 16 h  
Hors période de chasse : horaires de la Fédération
- Prix et convention renouvelables au 1<sup>er</sup> Janvier 2016
- Stationnement possible sur les accotements du chemin d'accès à la hutte
- Usage des barbecues interdit
- Des poubelles sont disposées sur les berges

Une convention sera établie en ce sens.

Lors de la prochaine réunion de Conseil il sera mis à l'ordre du jour l'octroi d'une subvention à cette association.

POUR : 10 dont 1 pouvoir

## **6) Informations et questions diverses**

- Monsieur DUPUIS informe le Conseil que la Caisse de Retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) va procéder au renouvellement de son conseil d'administration en Décembre 2014. La Caisse des Dépôts a établi les listes électorales, qui ont été affichées en Mairie ainsi que l'instruction de vote, aux fins que chacun des électeurs retraités puisse vérifier son inscription ainsi que les modalités de scrutin.
- Monsieur DUPUIS remercie les conseillers qui ont œuvré au nettoyage du local privé qui a été mis à la disposition de la commune pour y entreposer le matériel pendant la période des travaux de la salle multi-activités.
- Monsieur LECOCQ regrette de ne pas être présent pour la réunion de la Commission « Fêtes et Cérémonies » du 2 Octobre prochain car il voulait discuter de l'organisation de la réderie. Il souhaite que ce point soit évoqué lors d'une autre réunion de la Commission « Fêtes et Cérémonies ».
- Monsieur DELASSUS informe le conseil que :
  - . le SIVU a obtenu un prêt de 300 000 Euros, sur 15 ans, au taux de 2 % variable, auprès de la Caisse d'Epargne,
  - . le SIVU demande aux communes, en 2015, de privilégier les travaux de trottoirs,
  - . les travaux du tour de l'église ne seront pas effectués sur 2015,
  - . le mur de soutènement rue du 11 Novembre à côté de chez Monsieur RIFFLART et les travaux d'écoulement d'eaux rue du Pont d'Hangest vont être faits d'ici la fin de l'année.

- Madame PRUDHOMME :
  - . rappelle la réunion de la Commission « Fêtes et Cérémonies » du 2 Octobre prochain,
  - . demande à Monsieur DUPUIS de prévoir une réunion du CCAS pour le Noël des Aînés. Date est prise le 8 Octobre à 18 heures 30.
  
- Monsieur PIETERS :
  - . rappelle que le 29 Octobre prochain il y a une réunion de la Commission Environnement avec l'AMEVA. Ordre du jour : la végétation et la plantation d'arbres sur le larris,
  - . informe le conseil qu'il y a des problèmes d'écoulement d'eaux pluviales Rue du 11 Novembre et qu'il va inspecter à l'aide d'une caméra les tuyaux pour voir d'où cela peut venir.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 20 h 40.